

Chalette

Magazine municipal / n°47 / février 2014



Place Commune

www.ville-chalette.fr

Vue d'ensemble de la cérémonie des voeux à la population.



Le groupe scolaire du bourg s'appellera Camille-Claudé

P.15



Défi musical réussi pour les élèves du collège Paul-Éluard

P.14



Dossier :
Vie associative

En raison des élections municipales de mars 2014 et conformément à l'esprit de la loi électorale, l'édito du maire et les tribunes des groupes politiques sont suspendus.

Rétrospective

Un nouveau succès pour le Marché de Noël !

Deux jours de fête et d'animation qui ont enchanté petits et grands pour un week-end de plaisir et de découverte grâce aux nombreux exposants présentant des produits gourmands de Noël et des idées de cadeaux originales.

Le Père Noël Vert du Secours Populaire était également de la partie pour la plus grande joie de tous !



Des lauréats créatifs !

Après le passage du jury les 17 et 19 décembre chez chaque participant, le résultat du concours des maisons et balcons illuminés de Chalette a été dévoilé le samedi 11 janvier.

Pour cette édition 2013, 29 particuliers et 8 commerçants ont participé à l'événement. Les prix ont été remis par les élus, après la diffusion d'un diaporama mettant en valeur les illuminations et décorations. Le concours «décorations de jour» mis en place l'an passé a favorisé l'utilisation de matériaux naturels et d'objets décoratifs ne faisant pas appel à des moyens électriques pour mieux répondre aux principes du développement durable et d'économie d'énergie. Les résultats sont les suivants.

- **Illuminations :** 1. Nicole Mairet ; 2. Guillaume Charpentier ; 3. José Puga ; 4. Michel Tirot ; 5. Ana Torres.
- **Hors concours :** Jacques Hussonois et Beatriz Serra.
- **Décorations de jour :** 1. Chantal de Jesus ; 2. Virginie Bruneau ; 3. Maria Luisa Balabanian.
- **Hors concours :** Jocelyne Bruneau.
- **Commerçants - décorations de jour et illuminations :** 1. Pharmacie de Vésines ; 2. Pharmacie du Lancy ; 3. Coiffure MT Cheveux.
- **Hors concours :** Fleurs et créations ; Pharmacie du Bourg.



Décoration de jour - pharmacie de Vésines



Maison du gagnant du concours décoration de nuit

Sommaire

- P2 - Rétrospective
- P3 - Actualités
La ville toujours aussi attractive
- P4 - On en parle
Un atelier d'écriture pour retrouver l'autonomie et la confiance en soi
- P5 - L'invitée du mois
Huguette Prieur, une militante de la cause humaine
- P6 - Vivre ensemble
Cérémonie des vœux à la population samedi 18 janvier
- P7 - Développement durable
Des tests d'étanchéité à l'air pour la nouvelle école du Bourg
- P8 - Du côté de la radio
Coup d'envoi de la troisième édition du Label Trep
- P9 à 11 - Dossier
La vie associative
- P12 - Arts et cultures
Retrouver son âme d'enfant grâce à l'art du conte
- P13 - Sports et loisirs
Une multitude d'activités pour les vacances d'hiver
- P14 - On en parle
Défi musical réussi pour les élèves du Collège Paul-Eluard
- P15 - Histoire d'avant
Camille Claudel, une femme hors du commun
- P16 - A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
 Directeur de la communication : B. Ballu
 Rédaction : B. Ballu, D. Creff, P. Avezard, B. Taleb
 Mise en pages et impression :
 Orient Express 01 40 64 44 10



La ville toujours aussi attractive

L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) du Centre a dévoilé le mois dernier les chiffres définitifs du recensement 2011. L'objectif est de mesurer la population vivant en France pour mieux s'adapter à ses besoins. Chalette, qui gagne des habitants, reste une ville attractive et dynamique.

659 587,

c'est le nombre d'habitants vivant dans le Loiret. Il s'agit du département le plus peuplé de la région Centre qui comprend 2 556 835 habitants. Entre 2006 et 2011, le Loiret a gagné 14 405 habitants, soit une hausse de 2,2 % de sa population.

Sur cinq ans, Orléans est le seul chef-lieu de région à gagner des habitants (plus 0,9 %) avec plus de 114 000 Loirétains qui habitent la cité johannique. Dans l'est du département, Gien perd des habitants (moins 5,23 %) et Montargis connaît aussi un taux de dépeuplement à 7,46 % entre 2006 et 2011. Ainsi, on note une diminution de la population des villes centres au profit des communes périurbaines.

Dans l'agglomération montargoise, parmi les villes gagnant des habitants, on peut citer Pannes (plus 11 %), Villemandeur (plus 6,19 %), Amilly (plus 1,42 %) ou encore Chalette-sur-Loing (plus 0,60 %). La ville de Chalette comprend désormais 13 104 habitants.

Selon Christine Raoul, responsable du service des statistiques à l'INSEE Centre, « la ville de Chalette croît légèrement avec un excédent des naissances sur les décès, ce qui est un bon signe pour la commune. On observe un léger accroissement de la population entre 30 et 44 ans ainsi que des populations de plus de 60 ans. En revanche, on constate une baisse de la population de moins de 30 ans. Comme partout en France, la population vieillit. Par ailleurs, plus de la moitié de la population est active car âgée entre 20 et 64 ans, ce qui montre le dynamisme de la ville ».

Le recensement de la population jusqu'au 23 février 2014

À Chalette comme dans toutes les communes de 10 000 habitants et plus, le recensement de la population qui a débuté le jeudi 16 janvier dernier se déroule auprès d'un échantillon de 8 % de la population dispersé sur l'ensemble du territoire. Jusqu'au 23 février, les agents recenseurs déposent au domicile des personnes recensées plusieurs documents (une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'informations

sur le recensement). Les agents exerçant cette mission sont identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire. L'agent recenseur peut vous aider à renseigner les questionnaires qu'il récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. À noter que participer au recensement est un acte civique mais également une obligation. Les renseignements recueillis sont confidentiels

D. Creff



Logo of the French Republic (République Française) and the logo of the 2014 population census (Recensement de la population 2014). The text reads: "RECENSEMENT de la population 2014" and "DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN". Below the text is a colorful illustration of a town with houses, trees, a wind turbine, a bus, and people. At the bottom, there is a QR code and the text: "C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE du 16 janvier au 22 février www.le-recensement-et-moi.fr".

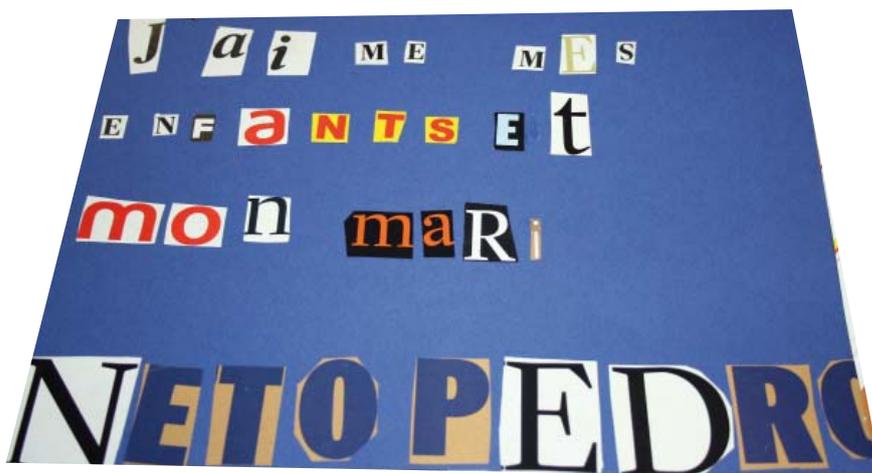


On en parle...

Un atelier d'écriture pour retrouver l'autonomie et la confiance en soi

Du 11 juin au 17 décembre 2013, l'association *Libre de mots* ⁽¹⁾ est intervenue à Chalette dans le cadre d'un atelier d'écriture financé à part égale par le Contrat urbain de cohésion sociale (C.U.C.S.) et la Ville.

Cet atelier, destiné à des habitants des quartiers prioritaires, avait pour but de permettre à des personnes éloignées de l'écrit de se réconcilier avec l'écriture et la lecture afin de pouvoir engager par la suite une formation, trouver du travail ou bien, tout simplement, se débrouiller seules face au quotidien. Quatorze personnes ont participé à cet atelier dont la majorité ne maîtrisait pas la langue française écrite. Et si, à l'origine, l'action avait pour objectif de faire écrire, elle s'est aussi révélée comme un lieu d'expression et de liberté engendrant du lien social. Par le biais de la chanson, du questionnaire de Proust, d'anecdotes et de beaucoup de discussions et de convivialité, chacun petit à petit a repris confiance en soi, en l'autre et en l'avenir. L'idée était d'amener les participants à l'écriture par les choses qu'ils connaissaient ou savaient faire (poterie, chansons, récits ou évocation de scènes du quotidien). Cet atelier d'écriture,



singulier dans sa forme, a également permis d'aider les bénéficiaires à se rassurer et à entrevoir qu'il était possible de s'en sortir, d'être plus autonome. Chacune, chacun y a trouvé une lueur d'espoir pour affronter le présent et l'avenir un peu plus sereinement. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux viennent de s'inscrire dans des organismes de formation. Et puis surtout, ils ont découvert que l'écriture et la lecture pouvaient revêtir

également la notion de plaisir ! Et c'est peut-être là aussi la réussite de cet atelier : avoir donné envie de lire et d'écrire pour le plaisir !

B.Taleb

⁽¹⁾ Association orléanaise dédiée à l'animation d'ateliers d'écriture, à l'initiation et aux formations à la communication écrite et orale. Elle intervient auprès d'institutions, d'entreprises, de particuliers. libredemots.asso@gmail.com

Vers la renaissance du Restaurant sur le Lac

Après la destruction du Restaurant sur le Lac par un incendie criminel voici quelques mois, beaucoup de Chalettois se posent la question de sa reconstruction ou pas. La réponse est claire : le Restaurant sur le Lac va bientôt naître de ses cendres. Financé pour une très grande part par l'assurance, c'est un tout nouveau restaurant, de conception moderne, qui est en passe de sortir de terre (courant février). D'une capacité de 100 couverts, il comprendra deux salles de restaurant dont une munie d'une cloison amovible qui s'ouvrira sur le lac. Bien évidemment, il répondra aux normes de construction en vigueur (NN RT 2012). Sa toiture et les pans de murs seront végétalisés, et il a été pensé de manière à s'intégrer parfaitement à l'environnement. Enfin, un plus par rapport au précédent : un espace « petit salon » dédié à l'accueil de la clientèle permettra de prendre un verre en toute convivialité. L'ouverture est prévue pour septembre ou octobre. Alors, patience, et en attendant jetez un coup d'œil sur l'image ci-dessus pour découvrir l'allure du nouveau Restaurant sur le Lac !



Le futur restaurant

B.Taleb



Huguette Prieur

Huguette Prieur, une militante de la cause humaine

Lorsqu'Huguette s'aventure à regarder dans le rétroviseur de ces quarante-dix dernières années, il n'y a pas un moment où elle se souvienne de ne pas s'être élevée contre une attitude ou un propos contraire à la dignité humaine. De son enfance à aujourd'hui sa vie fut trépidante. Cela commence en 1941 par un événement qu'elle qualifie de marquant : à l'école, l'instituteur fait chanter « Maréchal, nous voilà ». Pour son père c'en est trop ; il la retire de l'école et ce n'est qu'en 1945 qu'elle retrouvera les bancs de l'école. En quelques années, elle préparera le brevet et entrera à l'École Normale d'Institutrices en 1949.

L'engagement, un vecteur d'épanouissement

Ce sera pour elle une période d'épanouissement. Elle aura le sentiment de jouir d'une grande liberté et participera à sa première manifestation pour la paix en Indochine (aujourd'hui le Vietnam). Comme Montaigne, elle considère « *qu'il n'y a pas une idée qui vaille qu'on tue un homme.* » Mais si la paix lui est chère, la justice aussi. Très attachée à ses origines paysannes et alors qu'elle enseigne l'histoire et la géographie, elle propose à ses élèves un résumé dans lequel figurent les mots *gros propriétaires terriens* et *capitalisme*. Pour avoir utilisé ces termes, l'Éducation nationale lui assène un blâme. L'affaire fait grand bruit, les syndicats plaident sa cause et un article fait la une du journal *l'Humanité*. À cette époque, elle milite pour défendre les petits paysans et vend *La Terre*⁽¹⁾. En 1956, elle est nommée à Chalette à l'école de Vésines. Un an plus tard, son mari est envoyé en Algérie. Là encore elle manifestera son opposition à cette guerre qui opprime tout un peuple.

La lutte pour la libération de la femme

Puis, de tous les combats, Huguette rejoint l'Union des Femmes Françaises⁽²⁾ considérant qu'elle est victime de la double journée : « *institutrice, mère de six enfants, travail domestique, sans aide du conjoint* », insiste-t-elle. Elle se bat alors pour l'égalité homme/femme et

dans le couple, pour le partage des tâches et la contraception.

Huguette, l'internationaliste

Et comme tout ce qui est humain est sien, dans les années 1970 elle s'engage au M.R.A.P.⁽³⁾ pour la libération d'Angela Davis et celle de Nelson Mandela. Elle se souvient d'une exposition sur l'Apartheid qui l'avait beaucoup impressionnée. Mais c'est dans les années 1980 qu'elle s'impliquera plus intensément dans l'association. En totale adéquation avec ses idées - lutte pour la justice, la tolérance et le respect de l'individu - elle s'y sentira très à l'aise et y trouvera la liberté de s'exprimer. Elle mène alors des actions dans les écoles. Pour elle, la pédagogie, la culture et l'éducation sont essentielles. Elle organise toutes sortes d'initiatives traitant des différences, favorise les rencontres entre les élèves d'origines différentes et veille à ce que les garçons et les filles se côtoient, ce qui n'est pas évident. Son engagement au M.R.A.P. l'amène à agir dans d'autres associations (Collectif immigrés, Ibuka, Agir pour la Palestine...). Aider les gens qui sont dans la souffrance, d'où qu'ils soient, voilà sa motivation.

Vous avez dit retraite ?

Malgré ses nombreux engagements, Huguette trouve encore le temps de suivre des cours d'anglais et d'espagnol, d'aller à la piscine et à la gymnastique de détente ! « *Guéguette* »⁽⁴⁾ n'est donc pas une retraitée qui s'ennuie. Peut-être une façon de rattraper le temps où, matériellement, elle ne pouvait militer et profiter de l'existence à sa guise. À l'automne de sa vie, elle continue de se mobiliser pour la défense des droits humains et tente de conjuguer ses convictions avec son comportement. Cela va jusque dans ses voyages où elle privilégie toujours les rencontres avec les autochtones.

« *C'est la meilleure façon de découvrir un pays* », précise-t-elle. « *De plus, cela permet d'aider les associations locales, du tourisme équitable en fait* », poursuit-elle. On reconnaît bien là Huguette, la militante humaniste !

B. Taleb

- Naissance en 1933
- 1949 Entre à l'École Normale
- 1953 Nommée à Vienne-en-Val
- 1956 Nommée à l'école maternelle de Vésines (Chalette)
- 1961 Nommée directrice de l'école maternelle de la Pontonnerie. Elle y restera jusqu'en 1984 (date de la retraite).
- Mère de 6 enfants : 1956 Claudine, 1957 Jean, 1959 Pierre, 1961 Arlette, 1962 Mireille, 1965 Colette.

⁽¹⁾ Fondé par Waldeck Rochet en 1937, *La Terre* est un hebdomadaire de sensibilité communiste qui s'intéresse au monde paysan.

⁽²⁾ Issue des comités féminins de la Résistance, l'Union des Femmes Françaises est créée le 21 décembre 1944. Elle devient Femmes Solidaires en 1998.

⁽³⁾ Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, créé en 1949. En 1977, il devient Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples.

⁽⁴⁾ Surnom utilisé par ses proches pour la désigner.



Cérémonie des vœux à la population samedi 18 janvier

Ils étaient près de 800 samedi 18 janvier au Gymnase Paul-Éluard à avoir répondu à l'invitation de la Municipalité pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire. Dans son introduction, Franck Demaumont a remercié toutes celles et ceux qui ont tenu à consacrer une partie de leur soirée au partage d'un de ces moments forts de la vie de la cité, en insistant sur le fait que pour lui cela était un plaisir toujours renouvelé. Pour autant, il a précisé que ces vœux 2014 revêtaient un caractère particulier du fait qu'ils correspondent à une année électorale et que la loi s'y référant lui interdit de présenter un bilan précis des actions menées ces dernières années et de se projeter dans l'avenir. Après avoir souhaité, au nom de la Municipalité

et du Conseil municipal, une bonne et heureuse année à l'ensemble de l'assistance, le Maire de la ville a eu une pensée particulière pour ses concitoyens qui sont confrontés à toutes sortes de difficultés, qu'elles soient professionnelles, familiales ou de santé. Il a ensuite tenu à rendre un hommage appuyé à tous les agents et représentants des services publics de l'État, des collectivités locales et de la Fonction publique hospitalière en précisant combien il était fier de travailler avec eux, fier des innombrables services qu'ils rendent à la population au quotidien. À l'issue de cette prise de parole, les élus ont souhaité honorer quelques personnalités de la société civile pour leur dévouement et leur action en direction des administrés. Il s'agit de :



■ **Huguette Prieur**
militante du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples et de bien d'autres associations



■ **Didier Roquet**
directeur de C2L (ex radio Chalette), tout jeune retraité



■ **Le docteur Denis Barras**
qui a consacré une grande partie de sa carrière professionnelle à Chalette



■ **Karl Martignoni**
responsable d'une association de personnes handicapées



■ **Michel Verbeke**
professeur d'histoire et de géographie, coordinateur des commémorations du centenaire de la guerre 14-18



■ **Monique Barry**
présidente du Tribunal des Prud'hommes par alternance



La soirée a été brillamment animée par les Croqueurs de pavés



Des tests d'étanchéité à l'air pour la nouvelle école du Bourg

Le mercredi 11 décembre, l'entreprise AIRVISION effectuait le test final de perméabilité à l'air du nouveau groupe scolaire du Bourg

Le bâtiment a été conçu pour atteindre un très bon niveau de performance énergétique. Celui-ci s'obtient par le mode constructif lui-même (l'orientation par rapport au soleil, les surfaces vitrées, une forme du bâtiment compacte limitant les déperditions...), par une isolation renforcée, mais aussi par la maîtrise de l'étanchéité à l'air. En effet, dans ce type de construction « basse consommation », toute entrée ou fuite d'air doit être évitée, le renouvellement de l'air étant assuré entièrement par une ventilation contrôlée (ventilation double flux).

Au mois de mars, les entreprises intervenant sur le chantier ont été sensibilisées pour mettre en œuvre les moyens d'éviter les infiltrations d'air, notamment au niveau des menuiseries extérieures, des équipements électriques, des liaisons des planchers avec la façade, ou encore des trappes et autres éléments traversant les parois.

Plusieurs tests ont eu lieu : un test intermédiaire en cours de chantier, le 14 juin ; un test après la livraison du bâtiment, le 16 octobre, qui a permis de repérer les fuites restantes et de les traiter, puis une dernière journée de tests en présence des entreprises concernées, ce 11 décembre.

Comment se déroule un test de perméabilité à l'air ?

Tout d'abord, l'entreprise AIRVISION isole le bâtiment par rapport à l'extérieur en obturant toutes les arrivées et extractions d'air du système de ventilation : en effet, les déperditions dues au système de ventilation sont déjà prises en compte dans le calcul des déperditions du bâtiment. Le but est de mesurer les passages d'air involontaires.

Alors entre en jeu la fameuse « **porte soufflante** » : un gros ventilateur ins-

tallé sur une porte rendue étanche qui permet de mettre progressivement le bâtiment en dépression, à un niveau de moins 50 Pascal par rapport à l'extérieur. Des sondes raccordées à un ordinateur mesurent le débit d'air en fonction de la pression. Le tout donne un ratio appelé « n50 », exprimé en volume de renouvellement d'air par heure. L'objectif fixé par l'appel à projet « efficacité énergétique » de la Région Centre était de 1 maximum.



La « porte soufflante » permettant de mettre le bâtiment en dépression

Les premiers tests montrant des valeurs supérieures à cet objectif, il a fallu **repérer d'où venaient les fuites d'air**. Pour ce faire, AIRVISION utilise une **caméra thermique à infrarouge** pour localiser les infiltrations d'air (plus efficace quand il fait froid dehors) et complète parfois avec un **anémomètre à fil chaud** pour mesurer l'importance des flux d'air. Lors du test de décembre, un troisième type de mesure a été effectué après avoir mis le bâtiment cette fois en surpression : le **test au fumigène**. Il a permis de valider la bonne étanchéité générale de l'enveloppe.



Mesure de la vitesse de l'air avec un anémomètre



Repérage des entrées d'air froid à la caméra thermique

Un résultat performant avec une valeur finale de n50 = 0,93

Tous ces repérages ont permis de reprendre les endroits où des défauts de mise en œuvre étaient apparus : des réglages de portes et de fenêtres ouvrantes, des joints mal posés sur des vitrages ou châssis fixes, d'autres joints d'étanchéité à renforcer au niveau des portes en fer donnant sur l'extérieur. Des défauts ont été diagnostiqués aussi dans les murs et plafonds : des liaisons défectueuses entre la membrane d'étanchéité et des coffres de volets roulants, la membrane coupée à certains endroits pour faire passer des câbles, ou encore, dans une pièce, l'isolant troué pour faire passer les fils jusqu'aux prises électriques. Ces erreurs sont assez classiques, mais elles montrent à quel point une très bonne étanchéité à l'air d'un bâtiment ne tient pas seulement à sa conception mais aussi à la vigilance de tous les corps de métiers au moment de la construction.

Au final, le résultat du test d'étanchéité a abouti à une valeur satisfaisante de 0,93, ce qui correspond, sur l'ensemble du bâtiment (d'un volume total de 8257 m³), à l'équivalent d'un « trou » de 63 cm de diamètre qui serait ouvert toute l'année vers l'extérieur.

L. Duval

Du côté de la radio...

Coup d'envoi de la 3^{ème} édition du Label Tresp !

Le 28 septembre dernier, avec plus de 500 spectateurs au Hangar de Chalette la finale du Label Tresp a vu la victoire du groupe orléanais les No Sign Nothing. La troisième édition du tremplin musical organisé par Radio C2L en partenariat avec le Service culturel de la Ville revient, le vendredi 21 février, avec une première soirée de concerts.

La compétition était serrée pour le Label Tresp 2014 avec un record de candidatures ! Le comité d'écoute qui s'est réuni le vendredi 10 janvier a dû choisir seulement douze groupes sur les vingt-quatre formations musicales inscrites. Chanson française, punk, pop, rock, groove, électro, métal, dubstep, blues... Parmi les enregistrements envoyés par les postulants, divers courants musicaux étaient représentés ! Pour Jean-Paul Blanc, président du jury Label Tresp :

« Globalement, le niveau général était cette année de grande qualité. Pour trancher, nous avons dû réécouter plusieurs fois certains morceaux. En plus des douze qualifiés, nous avons également retenus deux autres groupes afin de pallier d'éventuels désistements de dernière minute ».

Les quatre groupes du vendredi 21 février

- **S.C.A.M.** (sortie contre avis médical) est un groupe pop-rock venant de Blois, aux influences multiples (classique, rock, et même parfois métal). La formation propose des mélodies actuelles sur des textes forts, écrits dans un français à la fois simple et poétique.
- **Bonne conscience** est un groupe de Lorris qui existe depuis une vingtaine d'années. Il se compose de quatre musiciens (un chanteur, un guitariste, un bassiste et un batteur) jouant du rock alternatif.
- **Kfé'in** est un groupe de pop-rock orléanais, formé en fin 2011, suite à la création d'une junior-association avec le soutien de la M.J.C. de Chevilly. En 2012, Kfé'in termine premier au tremplin de Méréville et remporte une tournée de sept



Kfé'in

dates dans le sud de l'Île de France. Le groupe se révèle également au tremplin du Web, le ZicMeUp Tour 2013.

- **The Eye of silence** est un groupe de rock alternatif fondé en 2012 à Blois travaillant actuellement sur son deuxième album qui devrait paraître en 2014. Les influences de The Eye Of Silence se basent sur du rock contemporain (Placebo, Muse, Radiohead, 30STM, Chevelle...) et du rock des 70's (Pink Floyd, Led Zeppelin) sur lesquelles viennent se greffer du métal, du triphop, du post rock ou encore du coldwave/batcave.

Venez nombreux pour encourager et applaudir ces quatre groupes le vendredi 21 février à partir de 20 heures 30. L'entrée est libre et gratuite, avec possibilité de se restaurer sur place. À noter que les deux autres concerts Label Tresp sont prévus le 18 avril et le 4 juillet. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet <http://www.labeltresp.fr/>.

D. Creff



Label Tresp Soirée le 21 février 2014

Le vote des subventions municipales de A à Z

Lors de sa séance ordinaire du mardi 21 janvier, le Conseil municipal s'est prononcé sur le vote des subventions aux associations de la ville. Mais comment sont-elles attribuées ? À qui ? Comment sont traités les dossiers de demande ? Décryptage.

Les conditions d'attribution

Pour prétendre à une subvention⁽¹⁾, l'association (voir encadré p.11) doit être déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901. Elle doit avoir un an d'existence, proposer des activités d'intérêt général et être ouverte à tous les habitants. Lors d'une première demande, l'association doit fournir un récépissé de déclaration en Sous-préfecture, une copie d'extrait de publication au Journal Officiel et un exemplaire des statuts signés par le Président, et joindre la composition du bureau avec le nom et la fonction des membres. Les associations politiques et culturelles ne peuvent en aucun cas prétendre à une subvention municipale.

Le trajet de la demande de subvention

Chaque année, fin août ou début septembre un courrier est envoyé aux associations pour les informer qu'elles peuvent retirer un dossier de demande de subvention à l'accueil de l'hôtel de ville, ou auprès du Service Relations publiques ou du Service des sports, ou encore sur le site Internet de la Ville (www.ville-chalette.fr). Les dossiers sont ensuite étudiés par des groupes de travail composés de techniciens et d'élus des commissions thématiques. Pour attribuer une subvention, chaque groupe de travail prend en compte un certain nombre de critères :

- pour les associations sportives : l'âge, le nombre de femmes, le nombre de licenciés chalettois, le niveau de compétition, la participation aux activités de la Ville ;
- pour toutes les autres associations : association chalettoise ou pas, l'implication dans la vie locale et le

partenariat avec la Ville (Semaine de la solidarité internationale, Fête de Chalette, Fête des sports, par exemple), le nombre de membres, l'étude du bilan et du budget prévisionnel.

L'examen du dossier prend également en compte les aides indirectes que la Ville peut octroyer aux associations comme le prêt de salles ou de matériels, la prise en charge de transports ou la mise à disposition d'agents municipaux, par exemple. En cas de difficultés pour remplir le dossier, il est possible de s'adresser au Service Relations publiques, à la Maison des associations. D'autre part, si le besoin se fait sentir, des formations relatives au montage financier ou plus spécifiques peuvent être organisées afin d'aider les bénévoles dans leurs tâches administratives.

Les différentes demandes de subvention

Plusieurs types de subventions sont possibles :

- subvention pour le fonctionnement de l'association,
- subvention pour des actions spécifiques et ponctuelles (organisation d'un congrès, d'un festival),
- subvention qui répond à des conventions d'objectifs pour les associations qui perçoivent plus de 23 000 euros. Actuellement, c'est le cas pour les amis deRadio Chalette, l'U.S.C. section football, le C.C.A.S. et le Guidon Chalettois.

B.Taleb

⁽¹⁾ Subvention : aide financière qu'une collectivité publique décide d'attribuer à un tiers. Les bénéficiaires peuvent être soit des personnes physiques, soit des personnes morales (associations, clubs sportifs, fondations, compagnies...), en principe domiciliées sur le territoire de la collectivité.



Les bénévoles associatifs à la Fête de Chalette 2013

Le rôle de la Maison des associations

La Maison des associations célèbre en ce mois de février ses dix ans d'existence. Elle permet de dynamiser la vie associative chalettoise, de créer du lien social entre les habitants et les quartiers de la ville ou encore entre les habitants et la Municipalité. Zoom sur cet équipement public.

Avec plus de 160 associations répertoriées dans la ville, la Maison des associations, créée en février 2004 et installée dans les locaux de l'ancien collège Paul-Éluard, répond à un véritable besoin. Selon Frédéric Pay, directeur du Pôle Culture de paix, « il s'agit d'une structure totalement dédiée aux associations et apportant à ces dernières une aide administrative, technique et logistique ». Ce lieu convivial doté d'un espace - café accueille ainsi de nombreuses associations. Certaines comme l'UFC que choisir, le Modélisme naval, le MRAP, le Collectif immigrés, Femmes Solidaires ou encore la FNACA disposent d'un bureau permanent. Un bâtiment entier est même utilisé par les Restos du cœur pour y pratiquer leurs activités.

La Maison des associations comprend également deux salles de réunions (dont une de 135 mètres carrés) équipées en vidéo projecteur où les associations peuvent tenir leur assemblée générale, une salle de danse de 87 mètres carrés, ainsi qu'une grande salle polyvalente de 507 mètres carrés pour organiser des événements festifs.

Certains services municipaux sont également rattachés à la Maison des associations, notamment la Vie associative et les Relations publiques avec Alda de Castro, la Vie des quartiers avec Aurélia Bille. On y note également la présence de Philippe Gonthier, développeur social et écrivain public.

Pour plus d'informations sur la Maison des associations, vous pouvez contacter Alda de Castro au 02.38.93.57.97. De même, vous pouvez retrouver l'annuaire des associations sur le site Internet de la Ville www.ville-chalette.fr, rubrique « je participe » puis « la vie associative ».

D. Creff



L'équipe de la maison des associations.
De gauche à droite Philippe Gonthier,
Alda De Castro, Frédéric Pay et Aurélia Bille

Qu'est-ce qu'une association ?

En droit des associations, une association loi de 1901 est, en France, une association à but non lucratif qui relève de la loi du 1er juillet 1901 mise en place par Waldeck Rousseau (ancien ministre de l'Intérieur, alors président du Conseil) et du décret du 16 août 1901.

Quelques chiffres

- **Au 1^{er} janvier 2014**, la ville de Chalette compte 160 associations. (Les coordonnées de celles-ci peuvent être consultées sur le site de la Ville : www.ville-de-chalette.fr)
- **En 2012**, 46 % des Français âgés de plus de 18 ans étaient adhérents à une association et 32 % des Français exerçaient une activité bénévole (données collectées par les chercheuses Edith Archambault et Viviane Tchernonog, du Centre d'économie de la Sorbonne CES-CNRS).
- **En 2008**, selon une enquête de l'I.N.S.E.E., 4 grandes catégories d'associations prédominent : le sport, les activités de troisième âge, la culture, les loisirs. Les hommes sont majoritaires et adhèrent plus aux associations sportives, de loisirs ou en lien avec la vie professionnelle, tandis que les femmes privilégient les associations à but social (troisième âge et défense de droits et d'intérêts communs). L'adhésion progresse avec l'âge et culmine entre 60 et 75 ans. Elle est également plus fréquente parmi les personnes diplômées, les cadres, les professions intermédiaires et les personnes les plus aisées. Enfin, plus de 50 % des adhérents participent bénévolement aux activités de l'association.

La passion du modèle réduit

Pour Claude Lesueur, fondateur en 1994 du club « Le modélisme naval du Gâtinais » et actuel président d'honneur, la passion du modélisme est venue alors qu'il était à peine âgé de dix-huit ans.

Travaillant alors à Paris, c'est lorsqu'il vit un collègue de travail, lui-même passionné, reproduire un bateau qu'il se lança dans le modélisme pour ne plus en sortir.

Sa première réalisation fut pour lui aussi un bateau et, depuis, il a réalisé une quinzaine de reproductions dans ce domaine, notamment celle du paquebot « France ». À cela s'ajoutent quelques châteaux, dont celui de Lisledeux à Villemandeur, ainsi que la statue de la Liberté, « made in Paris », et de nombreux phares de la côte Atlantique.

Cette passion du modèle réduit, il la transmet aux jeunes et aux moins jeunes qu'il accueille, avec d'autres passionnés, au local de l'association tous les mercredis et samedis après-midi, mais aussi lors de différentes manifestations : Fête de Chalette, Fête du sport, ou encore Fête des associations.

Actuellement, Claude Lesueur travaille à la reproduction d'un autre grand paquebot, à la fin tragique, « Le Titanic ». Cela fait maintenant près de six mois qu'il en façonne la maquette, à raison d'une moyenne de quatre heures par jour. Sa mise à l'eau devrait avoir lieu au printemps sur le lac de Chalette, en espérant bien sûr ne pas voir un iceberg venir lui couper la route.

P. Avezard



Modélisme naval du Gâtinais

Maison des associations - 32, rue Claude-Debussy
45120 Chalette sur Loing

Ouverture : mercredi et samedi, de 14h à 18h

Retrouver son âme d'enfant grâce à l'art du conte...

L'association Chimère et Mélusine a célébré à l'automne dernier ses dix ans d'existence. Pour l'occasion, votre magazine « Chalette Place commune » a rencontré la fondatrice, Sylvie Terrasson, et sa présidente, Annette Bellot.

« Je suis tombée dans la marmite des contes en l'an 2000 en écoutant une conteuse du Loiret. J'avais auparavant fait du théâtre mais à présent j'avais envie d'offrir des histoires au public et l'emmener vers l'imaginaire... Je me suis alors formée en effectuant des stages et c'est en 2003 que l'association «Chimère et Mélusine» a vu le jour. Une telle association n'existait pas dans le Gâtinais. La culture du conte est beaucoup plus répandue en Bretagne ou en Sologne », nous confie Sylvie.

En dix ans, l'association n'a cessé de grandir, d'évoluer, de se faire connaître, et aujourd'hui elle compte vingt-et-un adhérents et cinq conteuses. Son objectif est d'aider à la promotion de l'art du conte en organisant des manifestations culturelles et en permettant l'échange sur cet art oral.

« Quand j'ai créé l'association, je me suis souvenue de cette fée Mélusine qui avait bercé mon enfance », poursuit Sylvie : « J'ai eu envie de remettre l'appellation de Mélusine dans le nom de cette association de conteurs car c'est ce personnage qui est à la base de mon envie de conter. Pour trouver un nom en contraste avec Mélusine, j'ai cherché et j'ai trouvé cette bête, «la Chimère», qui apporte plutôt le mal. Le logo de l'association exprime bien ces deux êtres imaginaires en opposition parce que dans les contes se côtoient le bien et le mal. »

L'art vivant du conte

Le conte, c'est avant tout un art vivant. Selon Annette, la présidente, « un conte ne s'apprend pas par cœur. Quand une histoire nous a plu, nous a particulièrement touchés, on souhaite la partager, la restituer au public pour qu'il retrouve son âme d'enfant. On incarne les personnages ; les mots viennent, l'histoire se déroule et se découle. On se laisse guider et emporter par cet art... »

Chaque conteur a par ailleurs son répertoire. Il existe en effet différents



Chimère et Mélusine



Chimère et Mélusine fêtant leurs 10 ans.

types de contes : les contes merveilleux, fantastiques, facétieux, de sagesse, d'origine, initiatiques, symboliques, de randonnées...

Pour 2014, Chimère et Mélusine poursuit ses prestations à la médiathèque de Chalette, au Domaine de Lisledon à Villemandeur, ou encore à la bibliothèque de Beaumont-en-Gâtinais. L'association intervient également dans de nombreux relais d'assistantes maternelles.

Pour plus d'informations sur l'association Chimère et Mélusine, rendez-vous sur le blog chimereetmelusine.blogspot.com, ou bien contactez le 06.07.96.33.29.

D. Creff

Le conte

Le mot «conte» désigne à la fois un récit de faits ou d'aventures imaginaires et le genre littéraire (avant tout oral) qui relate lesdits récits. Qu'il vise à distraire ou à édifier, il porte en lui une force émotionnelle ou philosophique puissante. Par ailleurs, le terme de «conte» peut aussi désigner l'activité de conter, quel que soit le type d'histoires (épopée, légende, histoire de vie, nouvelle...). Le conte devient alors l'art du conteur.

Sports et loisirs

Une multitude d'activités pour les vacances d'hiver



Activité bowling

Du côté du Centre Aragon, le thème sera la Citoyenneté

- 6 ans : découverte de la faune et de la flore (sortie à la Maison de la nature et de l'eau, visite d'une ferme pédagogique, compréhension et mise en pratique du tri sélectif...).
 - 7 ans : lutter contre le racisme, accepter les différences, appliquer la tolérance (intervention du M.R.A.P. - Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples - débats, micro trottoir...).
 - 8 ans : création d'un journal de la citoyenneté (droits et devoirs, tri sélectif, respect de l'environnement...).
 - 9 ans et plus : découverte du handisport avec le respect des différences.
- Pour tous : sorties piscine, gymnase, forêt, lac, grands jeux...

Pour le Centre Cosson, les activités tourneront autour du thème «Music'mode»

S'amuser, danser, défiler sur un vrai tapis rouge, le Centre Cosson propose aux petits, pour ces vacances d'hiver, de participer au défilé de mode musical de la nouvelle collection 2014-2015. Différents at-

eliers seront proposés : création et confection des costumes, jeux musicaux sur les différentes musiques du défilé. À cela s'ajouteront différentes sorties : piscine, gymnase ou encore ludothèque.

Les ados vont bouger avec le club « Bouge Ados »



Activité mode 2 couleurs

Pour la deuxième semaine des vacances du 3 au 7 mars, le Service municipal des Sports propose une semaine multi sports. Au programme : badminton, jeux d'opposition, volley, hockey, aviron indoor, randonnée et bowling. Attention ! Le nombre de places est limité.

Et le S.M.J. dans tout cela ?

De son côté, le Service Municipal de la Jeunesse n'est pas en reste avec des activités manuelles, culturelles et sportives.

Dans les ateliers, il y aura du bricolage, de la customisation, de la décoration, des jeux, une aide aux devoirs, de la danse « hip hop » avec intervenant spécialisé, du théâtre d'expression en vue de la préparation d'une comédie musicale.

Quant aux activités sportives, elles auront lieu chaque après-midi. Une sortie à la patinoire d'Orléans est également prévue.

P. Avezard

Inscriptions

- Pour les centres de loisirs, au Service Enfance Scolaire en mairie
Tél. : 02.38.89.59.00, du 10 au 19 février.
- Club « Bouge Ados », inscription au Service Enfance Scolaire en mairie
- Pour les activités S.M.J., renseignements, tarifs et inscriptions au S.M.J.

Une équipe qui roule

C'est une équipe renouvelée que le Guidon Chalettois engage cette année en DN1.

Après avoir eu, durant quelques années, des coureurs grecs dans son effectif, c'est notamment du côté de l'Angleterre que le Guidon est allé recruter. Ils sont ainsi trois Anglais à avoir rejoint l'équipe phare de la Région Centre, Alexander Hoffman, James McLaughlin et Alister Slater. Une féminine, membre de la DN Team Région Centre, Bérengère Staelens, a également pour cette sai-

son intégré l'équipe.

C'est donc fort de dix-huit coureurs que le Guidon Chalettois aborde cette nouvelle saison avec l'ambition de faire aussi bien, voire mieux, que la saison passée.

Le dimanche 16 février, la section BMX du G.C. organise le Challenge départemental de BMX toutes catégories sur sa piste, face au Lac de Chalette.



Présentation de la nouvelle équipe inscrite en Division Nationale 1

Défi musical réussi pour les élèves du Collège Paul-Éluard !

Des centaines de collégiens ont chanté à l'unisson vendredi 20 décembre au Collège Paul-Éluard. Ce projet musical s'intitulant « Si nous étions tous ensemble » et impulsé par l'Inspecteur d'Académie a englobé les six départements de l'Académie d'Orléans-Tours.

Il s'agissait là d'une grande première ! L'ensemble des collèges de l'Académie d'Orléans-Tours ont entonné tous en même temps la chanson « Cup (When I'M gone) » d'Anna Kendrick. Concrètement, ce titre a été interprété au Collège Paul-Éluard par des chanteurs solistes et un chœur, accompagnés par une rythmique au son de gobelets en plastique. Les artistes en herbe se sont

entraînés à cette rythmique « cups » avec beaucoup d'entrain et de plaisir. Quant à la Principale - adjointe de l'établissement, Cécile Manceau, elle a été émue de voir les élèves dans ce beau travail collectif.

Les prestations des jeunes ont par ailleurs été filmées par leurs professeurs d'éducation musicale et postées sur le « tweeter académique ».



État civil :

Naissances :

POLAT Selman
AHMADI Mayssem
WURM Idriss
GUREK Mehdi
YENIDOGAN Enes
FOURRÉ Jason
SALHI Inès
DUPUIS Ambre
ERZURUM Merve
BAS Eda
MALEMANCHE GONET Joshua
HAMDOUN Nawfel
AKAEV Aslambek
TIEDAN Soann
GNEGBO Nathanael
DAVOIGNEAU ROCHA Ewen

Décès :

KULIGOWSKI Zénon
SIMOES Manuel
MARCHAL Christian
SAVINE Georges
RABAUD Jean-Claude
TORTERAT Michel
RUTARD ép. BUTELLE Andrée
FENOLL ép. MOLLA Henriette
BASTIDE de GRAVE Roger
BEAUVILLIEZ ép. HURET Sylvie
CHARBONNIER Sylvie
BIDAULT Vve COQUELIN Jeannine
GOJARD Vve CIRET Henriette
DUCHEMIN Roland
HIRSZOWSKI Brice

Vésines et Hutchinson

Les Chalettois sont invités à partager leurs archives

Emmanuelle Bidou, réalisatrice de documentaires, prépare un film sur **Vésines, le Vivre ensemble et les ouvriers d'Hutchinson depuis un siècle**. Le tournage commencera au mois de mai prochain. Afin d'enrichir le documentaire, la réalisatrice est à la recherche d'archives (photos, vidéo, films, journaux, cartes postales, etc.) sur :

- la ville de Chalette de 1850 à nos jours et plus particulièrement Vésines,
- l'usine Hutchinson, les ouvriers, le travail du caoutchouc, les ateliers, les sorties d'usine...

- les photos de familles de différentes communautés (plus particulièrement les Russes, les Ukrainiens, les Portugais, les Turcs, mais les autres ne sont pas exclus) et les pays d'origine, l'arrivée à Chalette, l'usine Hutchinson, le vivre ensemble, les repas, les fêtes, les associations...

Alors, si vous le pouvez, fouillez dans vos greniers, vos boîtes, vos albums photos, vos souvenirs. D'avance merci.

Contact : Emmanuelle Bidou – 06.16.94.60.31
courriel : manubidou@club-internet.fr

Histoire d'avant

Camille Claudel

Une femme hors du commun

Le Conseil Municipal a décidé de donner le nom de Camille-Claudel au nouveau groupe scolaire du Bourg. L'occasion de revenir sur la vie de cette artiste visionnaire.



Camille Claudel



Camille Claudel et Auguste Rodin

Fiche d'identité

- **Nom** : Claudel
- **Prénom** : Camille
- **Sculptrice**
- Née le 8 décembre 1864 à Fère-en-Tardenois
Décédée le 19 octobre 1943
- **Frère** : Paul Claudel, écrivain et diplomate
- **Amant** : Auguste Rodin
- 30 ans d'asile

A 17 ans, Camille Claudel, sœur de l'écrivain Paul Claudel, souhaitant devenir sculpteur s'installe à Paris.

Elle sera la première femme à être acceptée dans un atelier de sculpture. Très belle jeune femme, son frère écrira d'elle : « *Un front superbe surplombant des yeux magnifiques, de ce rare bleu si rare à rencontrer ailleurs que dans les romans* ». Le sculpteur Alfred Boucher la recommandera à Auguste Rodin sous les traits suivants : « *Jeune fille moqueuse, insolente, implacable, cette élève n'est pas comme les autres. Un peu difficile à amadouer, mais après, quel trésor de générosité et de tendresse ; si elle vous apprécie, elle vous donnera tout* ».

Camille et Auguste, une influence mutuelle

En 1883 Camille rencontre Auguste Rodin et devient rapidement son amante. C'est le début d'une liaison passionnée et orageuse qui durera quinze ans ; quinze années aussi de travail et de création intenses. Qui alors, de l'élève et du maître, aura une influence sur l'autre ? Il semble que *La jeune fille à la gerbe* de 1887 annoncera *La Galatée* de Rodin, et *Les trois faunesses* seront à l'origine des figures féminines de *La vague* de Camille. Le point culminant de leur relation se situera en 1892 dans leur atelier commun parisien où Camille sculptera *Deux danseurs nus* que Dayot ⁽¹⁾ souhaitera voir revêtir d'une draperie. Elle acceptera cette concession et l'exposera au Salon de 1893. Mais cette étoffe qui entourait les jambes de la danseuse ne cachera pas la puissante suggestion érotique de l'œuvre. Jules Renard dira alors : « *Et ce groupe de La valse où le couple semble vouloir se coucher et finir la danse par l'amour* ».

Camille et le japonisme

L'originalité de l'œuvre de Camille survient quand elle adopte un nouveau style, inspiré du japonisme (*Les causeuses* 1897, *La vague* 1900) utilisant l'onyx, un matériau rare. Camille se révèle une artiste visionnaire avec un certain succès. Est-ce à cause de ce succès

que Rodin la délaisse pour d'autres femmes ?

Une rupture destructrice

Incapable d'éloigner Rose Bleuret (l'officielle d'Auguste) de la vie de Rodin, Camille quittera son amant en 1898. Elle ne se remettra jamais de cette rupture même si son art s'affranchira de l'influence de son maître. Camille s'enferme alors dans sa solitude. Elle écrit à son frère : « *Je suis toujours attelée à mon Groupe de trois. Je vais mettre un arbre penché qui exprimera la destinée. Un mouleur, ajoutera-t-elle, pour se venger a détruit à mon atelier plusieurs choses finies* ». Cette phrase sera l'un des premiers signes de la paranoïa qui allait anéantir Camille, très affectée par la perte de son amant et le départ de Paul aux États-Unis. En mars 1913 après le décès de son père, sa mère qui ne l'aimait pas la fait interner. Une mesure à laquelle aucun membre de sa famille ne s'oppose. Souvent, dans ses lettres à son frère elle manifestera le souhait de revenir dans la maison familiale : « *Mon rêve serait de regagner tout de suite Villeneuve (...). Ce n'est pas sans regret que je te vois dépenser ton argent dans une maison d'aliénés. De l'argent qui pourrait m'être utile pour faire de belles œuvres et vivre agréablement !* ». Elle n'y retournera jamais et décède à l'asile le 19 octobre 1943. Personne n'assistera à son enterrement ! En 1962, lorsque le fils de Paul veut transporter les restes de Camille dans le tombeau des Claudel, l'hôpital psychiatrique lui signifiera qu'il lui est impossible de retrouver sa sépulture !

La reconnaissance de son maître

Malgré leur séparation, Rodin maintiendra son soutien à Camille lorsque les symptômes de la maladie deviendront plus prégnants. Il écrira à Gauchez ⁽²⁾ : « *Vous êtes sévère avec moi, mais ce qui me console, c'est que vous rendez justice à mon élève, qui est un grand sculpteur* ».

B.Taleb

⁽¹⁾ Armand de son prénom, critique et historien de l'art, français, fondateur de la revue *L'art et les artistes*.

⁽²⁾ Léon de son prénom, marchand et critique d'art, expert, collectionneur et mécène belge.

A l'affiche

Théâtre / ventriloque

TOUT PUBLIC À PARTIR DE 8 ANS

LA GALÈRE

OUPS LE CLOWN

VENDREDI 14 FÉVRIER 2014 À 20H

AU HANGAR

Septembre 1929... septembre 2008, la crise est là. Dans ce camp de SDF où vivent un ancien grand magicien et « Ouf » sa marionnette, les journées défilent au rythme de leurs lassitudes. La vie est bien morose mais heureusement il y a « Ouf », la marionnette incontrôlable, mendicante et racoleuse qui imagine tous les subterfuges possibles et imaginables pour récolter quelques tunes et redonner de la joie et de l'espoir à cette rue.

Rire, tristesse, magie, pitié, rêve, gags, colère... deviennent les passages obligés pour accéder à leurs ambitions personnelles.

« Une rue, un clochard, une crise... heureusement il y a « Ouf » la marionnette déjantée pour faire swinguer la sinistrose ! »



FÊTE DES RETRAITÉS

DIMANCHE 2 MARS 2014 À 12H

COMPLEXE SPORTIF DU CHÂTEAU-BLANC



Inscription auprès du SE.MU.R.P.A.

Tél. : 02 38 89 59 90

Brèves

Avocat conseil :

prochaine permanence mercredi 26 février, sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04.

Musée d'école Fernand-Boutet :

samedi 8 février à 15 h – animation pliage

Médiathèque :

samedi 15 février de 10 h 30 à 11 h 30 animation « Bébés lecteurs »

Comités de quartier :

Kennedy-Château-blanc :

- mercredi 5 février – 18 h – réunion à la salle de quartier du Château-Blanc
- dimanche 23 février – 15 h – après-midi surprise à la Maison de quartier de la Pontonnerie – renseignements auprès d'Aurélia au 02.38.98.87.92

Lancy :

- repas de quartier dimanche 16 février 12 h – restaurant scolaire

Chimère et Mélusine :

contes pour adultes à la Médiathèque vendredi 21 février à 18 h 30 « Histoires d'amour »

Association France Palestine Solidarité :

repas et concert - samedi 22 février à 19 h – Maison des associations

Ludothèque :

- soirée jeux vendredi 7 février de 19 h à minuit. Soirée réservée aux adultes et adolescents. Rappel du concept : « On mange ensemble et ensuite on joue. Chacun apporte son panier pique-nique que l'on partage. La ludothèque offre les boissons ».
- semaine du jeu : du 3 au 6 mars quartier de Vésines – restaurant scolaire

Contact : 02.38.98.64.07 – Courriel : veronique.lebrize@ville-chalette.fr

